



BORDEAUX

Déclaration CTA du 12 mars 2021

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Un an, un an jour pour jour, que nous apprenions le confinement et la fermeture de nos établissements avec la mise en place de la continuité pédagogique à distance.

Un an que l'Education Nationale et ses personnels, quels qu'ils soient vivent sous l'égide de directrices sanitaires qui fluctuent avec l'évolution de la crise.

Un an que nous nous adaptons toutes et tous quotidiennement, que nous travaillons en dépassement de nos missions en continu.

Lors du CHSCTA du 22 février dernier, le Secrétaire Général de l'Académie de Bordeaux a indiqué que c'est à ce prix que l'Ecole restait ouverte et que nous pouvions en être fiers collectivement.

Notre fierté collective, notre sens du service public ne peuvent être la seule réponse, au risque de voir notre système imploser.

L'UNSA Education, avec d'autres organisations syndicales, demande au gouvernement les moyens humains nécessaires pour affronter la situation épidémique jusqu'à cette fin d'année scolaire puis, pour en dépasser les conséquences, durant l'année scolaire prochaine.

Parmi ces conséquences, il y en aura en terme de RH. Nous vous avons déjà alerté sur la tension et grande fatigue des personnels. Si, au cœur de la crise, les personnels sont en dépassement de soi, il faut gérer, en sortie de crise, les conséquences sur leur santé mentale et physique. Nous tenions à souligner cet enjeu le jour où nous est présentée la feuille de route RH de l'Académie de Bordeaux.

Les opérations de carte scolaire en cours ne sont malheureusement pas de nature à prévenir les difficultés de crise et sortie de crise. Bien au contraire, elles les alourdissent car le budget 2021 n'est pas à la hauteur des défis renforcés par le contexte sanitaire.

Pour terminer **l'UNSA Education rappelle son opposition à la loi de transformation de la fonction publique** et continue à dénoncer ce recul des droits collectifs des personnels et à exiger que les informations collectives nécessaires au constat et au contrôle du maintien de l'égalité de traitement des demandes des personnels soient portées à la connaissance des élus de ses syndicats.

Nous vous informons également que nous soumettrons 3 vœux au vote du CTA.

*Pour les élus UNSA Education au CTA,
Evelyne FAUGEROLLE*



UNSA Education Aquitaine 33bis rue de Carros 33800 BORDEAUX

bordeaux@unsa-education.org